

État des résultats prospectif de

TRANSPORTS CANADA

(non audité)

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018

TRANSPORTS CANADA

État des résultats prospectif (*non audité*)
pour l'exercice se terminant le 31 mars
(en milliers de dollars)

	Résultats attendus 2016-2017	Résultats prévus 2017-2018
Charges		
Un réseau de transport efficace	697 691	640 270
Un réseau de transport sécuritaire et sûr	508 713	515 498
Services internes	187 776	171 411
Un réseau de transport respectueux de l'environnement	92 770	70 743
Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires et autres programmes	1 509	1 496
Charges engagées pour le compte du gouvernement	(1 509)	(1 496)
Total des charges	1 486 950	1 397 922
Revenus		
Loyer provenant des aéroports	331 457	343 607
Revenus de surveillance et d'application de la loi	52 302	51 065
Maintenance d'aéronefs et services de vol	25 878	26 160
Locations et concessions	20 371	19 840
Droits chargés aux utilisateurs des installations de transport	13 234	13 381
Revenus des contrôles de la pollution	4 205	3 608
Autres	3 265	3 699
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(377 202)	(391 086)
Total des revenus	73 510	70 274
Coût de fonctionnement net	1 413 440	1 327 648

L'information pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 inclut les montants réels pour la période du 1^{er} avril 2016 au 30 novembre 2016.

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectif.

TRANSPORTS CANADA

Notes à l'état des résultats prospectif (*non auditées*)
pour l'exercice se terminant le 31 mars

1. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le Plan ministériel (PM), qui remplace Rapport sur les plans et les priorités.

Les renseignements présentés dans les résultats attendus de l'exercice 2016-2017 sont fondés sur les résultats réels en date du 30 novembre 2016 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2017-2018.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes:

- Les activités du ministère resteront, pour l'essentiel, les mêmes que celles de l'exercice précédent.
- Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont fondés sur l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 24 décembre 2016.

2. Variations et évolutions des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2016-2017 et pour 2017-2018, les résultats réels des deux exercices risquent de varier par rapport aux prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation du présent état des résultats prospectif, Transports Canada a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique sont entre autres:

- Le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations qui peuvent influencer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement.
- La mise en œuvre de nouvelles conventions collectives.
- La conjoncture économique qui peut avoir une incidence à la fois sur le montant des revenus perçus et sur la possibilité de recouvrer les créances de prêts.
- Les taux d'intérêt en vigueur au moment de la présentation du rapport qui auront un effet sur la valeur actualisée nette des prêts sans intérêt.
- Les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

TRANSPORTS CANADA

Notes à l'état des résultats prospectif (*non auditées*)
pour l'exercice se terminant le 31 mars

2. Variations et évolutions des prévisions financières (suite)

Une fois que le Rapport sur les plans et les priorités est présenté, Transports Canada ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le Rapport ministériel sur le rendement.

3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif a été préparé en conformité avec les conventions comptables du gouvernement du Canada qui sont entrées en vigueur pour l'exercice 2016-2017, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes:

(a) Charges:

- Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.
- Les charges de fonctionnement du gouvernement sont constatées lorsque les biens sont reçus ou que les services sont rendus, y compris les services fournis gratuitement pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités d'accident du travail, qui sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.
- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires ainsi que les indemnités de cessation d'emploi sont accumulées et comptabilisées au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit aux termes de leurs conditions d'emploi.
- Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges lorsque le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou qu'il a rempli les conditions de l'accord de transfert ou, dans le cas d'opérations qui ne font pas partie d'un programme existant, dès que le gouvernement annonce une décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où la loi habilitante ou l'autorisation de paiement est approuvée par le Parlement avant l'achèvement de l'état financier. Les paiements de transfert qui deviennent remboursables lors de l'entrée en vigueur de conditions spécifiées dans l'accord de contribution sont comptabilisés en réduction des charges de paiement de transfert et comme montant à recevoir.
- Les charges incluent des provisions qui tiennent compte de changements dans la valeur d'actifs. Cela comprend des provisions pour créances douteuses sur les comptes débiteurs, des provisions pour évaluation de prêts, de placements et d'avances ainsi que la désuétude des stocks ou les passifs, dont les passifs éventuels et les passifs environnementaux, dans la mesure où l'événement futur est susceptible de se produire et où une estimation raisonnable peut être établie.
- Les charges incluent l'amortissement des immobilisations corporelles, qui sont capitalisées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'actif.

TRANSPORTS CANADA

Notes à l'état des résultats prospectif (*non auditées*)
pour l'exercice se terminant le 31 mars

3. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(b) Revenus:

- Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception en tant que revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.
- Les fonds qui ont été reçus sont comptabilisés en tant que revenus reportés dans la mesure où le ministère a une obligation envers d'autres parties de fournir des biens, des services ou des actifs qui seront utilisés à une date ultérieure.
- Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les événements qui ont généré les revenus surviennent.
- Les revenus non disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité pour disposer des revenus non disponibles à être dépensés. Par conséquent, les revenus non disponibles à être dépensés sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

4. Autorisations parlementaires

Transports Canada est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours d'un exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du ministère pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants:

TRANSPORTS CANADA

Notes à l'état des résultats prospectif (*non auditées*)
pour l'exercice se terminant le 31 mars

4. Autorisations parlementaires (suite)

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées:

	Résultats attendus 2016-2017	Résultats prévus 2017-2018
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Coût de fonctionnement net	1 413 440	1 327 648
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations:		
Amortissement des immobilisations corporelles	(132 829)	(130 101)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(98 929)	(98 984)
Perte découlant de l'aliénation d'immobilisations corporelles	1 278	530
Immobilisations en construction des années antérieures imputées aux charges	(824)	(824)
Diminution des indemnités de vacances et de congés compensatoires	1 952	991
Diminution des avantages sociaux futurs	2 497	2 497
Diminution (augmentation) des passifs environnementaux et éventuels	6 681	34 635
Augmentation (diminution) des charges à payer non imputées aux autorisations	99	1 298
Remboursement de charges des exercices antérieurs	1 599	1 932
Ajustement des créanciers des exercices antérieurs	958	927
Dépenses pour mauvaises créances	(325)	(206)
Autres	1 160	1 292
Total des postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations:	(216 683)	(186 013)
Rajustements pour les postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations:		
Acquisition d'immobilisations corporelles	101 643	138 592
Diminution des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	21 997	23 003
Augmentation (diminution) des stocks	112	(56)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	683	(341)
Total des postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations	124 435	161 198
Autorisations demandées	1 321 192	1 302 833

TRANSPORTS CANADA

Notes à l'état des résultats prospectif (*non auditées*)
pour l'exercice se terminant le 31 mars

4. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations demandées:

	Résultats attendus 2016-2017	Résultats prévus 2017-2018
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Autorisations demandées		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	581 238	596 606
Crédit 5 – Dépenses en capital	101 643	138 592
Crédit 10 – Subventions et contributions ⁽¹⁾	193 633	113 976
Crédit 10 – Subventions et contributions – Portes et corridors	-	-
Crédit 15 – Subventions et contributions – Infrastructure de transport	125 612	185 062
Crédit 20 – Subventions et contributions – Autres	41 142	37 739
Montants des postes législatifs	277 924	230 858
Autorisations demandées	1 321 192	1 302 833

(1) À partir de 2016-2017, le crédit 10 sera divisé en trois crédits différents (10, 15 et 20).